

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2022-097

Séance du 08 NOVEMBRE 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 17
Qui ont pris part à la délibération	: 18
Date de la Convocation	: 24/10/2022
Convocation affichée et diffusée le	: 24/10/2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BRUYAS Séverine, M COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

POUVOIRS

M. GAY Richard a donné pouvoir à Mme MARTIN GAJAC Corinne

ABSENTE EXCUSEE

Mme BOURDELEAU Alexandra

Mme Pascale GAUTIER WILL a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Commune de Sainte Euphémie

Groupement de Commande – Travaux d'aménagement de la RD 28 F pour la création d'un cheminement doux

A la demande de la commune de Sainte Euphémie il est proposé de mettre en place un groupement de commande afin de ne passer qu'un marché et profiter de tarifs plus avantageux pour l'aménagement de la route de Sainte Euphémie sur nos deux communes.

Il sera constitué entre les membres signataires de la présente convention un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 et L. 2113-7 du Code de la Commande Publique, destiné à permettre la passation et l'exécution d'un marché public conjoint de travaux dans les conditions définies ci-après pour chacun des membres du groupement à savoir :

➤ Pour la Commune de Sainte Euphémie :

- Travaux d'aménagement pour la création d'un cheminement doux y compris pose de bordures, terrassement, infrastructure et revêtement
- Travaux d'assainissement pluvial
- Travaux de mise aux normes d'accessibilité de l'arrêt de bus.

➤ Pour la Commune de Saint Didier de Formans :

- Travaux d'aménagement pour la création d'un cheminement doux y compris pose de bordures, terrassement, infrastructure et revêtement
- Travaux d'assainissement pluvial.

Chaque membre du groupement s'engage à passer au terme des procédures le(s) marché(s) correspondant à ses besoins.

La commune de Sainte Euphémie sera le coordinateur du groupement.

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Publié le

SLO

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et à

ID : 001-210103479-20221108-2022097-DE

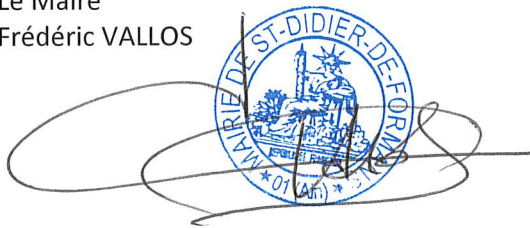
Il convient de désigner un titulaire et un suppléant pour la commission ad hoc.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité

- Autorise les travaux d'aménagement prévus
- Approuve la mise en place d'un groupement de commande
- Désigne le la Commune de Sainte Euphémie comme coordonnateur du groupement
- Autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention de groupement de commande, ainsi que toutes les pièces et/ou avenants susceptibles d'être rattachés aux marchés en découlant
- Approuve la désignation de Monsieur le Maire de Sainte Euphémie pour présider la commission ad hoc chargée d'émettre un avis sur le choix des titulaires au vu du rapport d'analyse des offres
- Désigner Monsieur Frédéric VALLOS, Maire en qualité de titulaire de la commission ad hoc et Monsieur Clément PETIT en qualité de suppléant dans ladite commission.
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Trésorerie Chatillon/Chalaronne
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à Monsieur le Maire de Sainte Euphémie

Ainsi fait et délibéré le 08 novembre 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS



La secrétaire de séance
Pascale GAUTIER WILL

A large, stylized black signature of Pascale Gautier Will, written in cursive.